

\*  
\*\*

Après ces grandes autorités, faisons connaître les raisons scientifiques qui établissent d'une façon victorieuse l'unité absolue de l'être vivant. Nous nous bornerons à établir l'unité du principe vital dans la plante, car dans l'animal et dans l'homme elle est bien plus apparente encore.

Qu'il nous suffise, pour cela, de rappeler les divers phénomènes qui concernent l'origine et l'évolution, la conservation de la vie, la dépendance des parties et des fonctions de l'organisme, la reproduction, la décroissance et la mort de l'être animé.

*Origine.* — L'organisme tout entier est sorti d'une seule cellule *primitive* qui, en se fractionnant, a successivement donné naissance à toutes les cellules *secondaires* et *dérivées*; il réalise un plan déterminé dont le germe portait l'empreinte.

*Évolution.* — L'individu s'est développé graduellement dans toutes ses parties; et son accroissement a cessé le jour où il a atteint la forme de son parent.

*Conservation.* — L'unité persévère après l'évolution, car toutes les cellules-sœurs se soutiennent mutuellement, et concourent toutes ensemble à la conservation du plan réalisé. La matière est dans un perpétuel changement, mais en chaque point la cel-

l'intérieur est un agent inconnu qui travaille pour le tout et pour les parties, quelquefois pour certaines et non pour d'autres... Il n'y a qu'un but, qu'un effort. Tout le corps participe aux mêmes affections; c'est une *sympathie* universelle. Tout est subordonné à tout le corps, tout l'est aussi à chaque partie, chaque partie concourt à l'action de chacune des autres. »

jule travaille à conserver la forme propre à l'individu.

*Dépendance.* — Non seulement chaque cellule travaille pour elle-même et pour conserver sa place dans le tout, mais encore un grand nombre ont pour mission de préparer aux autres les éléments qui les nourrissent: le tissu épithélial intérieur travaille sans cesse au profit du reste de l'organisme. De la sorte, il n'est pas un seul élément qui ne soit dépendant d'un grand nombre d'autres; et depuis Cl. Bernard, c'est comme un axiome en physiologie que chaque organisme fabrique lui-même le milieu intérieur dans lequel plongent ses parties, et les éléments qui doivent les nourrir. Cette dépendance est si étroite, qu'à l'état sain, chaque élément reflète l'état général de l'organisme, et que, dans la maladie, si l'on excepte les blessures accidentelles, la qualité morbide se répand dans toutes les cellules sans distinction.

*Reproduction.* — La reproduction de l'individu par la génération est une preuve éclatante de son unité; car ce n'est pas chaque élément qui engendre, mais un seul, et tous les autres semblent ne travailler que pour concentrer dans le germe la force dont il a besoin pour perpétuer l'espèce dans un individu nouveau. On a montré d'une façon très sensible comment, dans le végétal, tous les efforts concourent à la préparation, à la formation et à la nutrition du germe.

*Décroissance.* — Quand l'être vivant s'est reproduit dans un germe, il dépérit. La fleur se fane dans toutes les plantes après la fécondation; après la maturation de la graine, la plante annuelle ou bisannuelle périt; si la plante vivace ne dépérit pas, elle retombe du

moins dans un état de sommeil et de repos, jusqu'à ce qu'un nouveau printemps vienne ranimer ses forces par une nouvelle génération. Tous ces détails se retrouvent d'une façon saisissante dans le règne animal. L'être vivant s'est donc comme épuisé pour atteindre sa fin; il ne l'a atteinte que par un point de son organisme, et pourtant tout l'organisme tombe et dépérit. Quelle preuve plus évidente de son unité?

*Mort.* — La mort des éléments se fait en même temps que celle de l'individu. Si l'individu n'était pas un, il ne semble pas qu'il dût mourir, parce que chaque cellule se renouvelle sans cesse par nutrition et par reproduction. S'il n'y a qu'une colonie, pourquoi périt-elle, puisque ses unités se renouvellent? Si la force vitale est dans chaque partie, et nullement dans le tout, cette collection d'individus qui se rajeunissent incessamment par la génération ne devrait jamais se dissoudre. Mais le principe vital est dans cette collection, il anime chaque partie en même temps qu'il les relie toutes dans l'unité. L'individu tombe quand il a transmis et épuisé la force qui l'anime.

Il est vrai que les éléments meurent après l'individu et successivement, surtout dans le cas de mort violente; mais on ne saurait concevoir qu'il en fût autrement; car cette forme qui régit le tout anime aussi chaque partie et lui imprime une sorte d'impulsion qui lui fait opérer les actes essentiels de nutrition et de reproduction. On comprend sans peine que cette vitesse acquise, cette force *participée* ne s'éteigne pas tout à coup, mais continue son œuvre tant que les conditions normales persévèrent.

Au reste, on pourrait admettre encore que la force *centrale* une fois disparue, au moment de la mort, quelques-unes au moins des forces *locales* acquièrent une autonomie suffisante et continuent à vivre aussi longtemps que le permettra l'état de l'organisme auquel elles se trouvent associées.

Pour nous résumer, nous ne refusons nullement de reconnaître aux différentes cellules comme aux différents organes de l'être vivant une certaine autonomie *partielle* qui leur assure, à quelque degré, une vie propre et individuelle; mais les cellules ne sont pas des unités distinctes et complètes; elles ne forment pas des individualités à part, car elles empruntent toutes à une source commune, et leurs énergies propres ne sont que des énergies *dérivées*, des expressions diverses de la force centrale. Le germe créateur semble dire aux diverses cellules qu'il engendre : *Crescite et multiplicamini*, mais les cellules engendrées restent dans le tout, dépendantes du tout et vivant par le tout. Elles ne sauraient vivre isolées, car elles ne peuvent puiser leur nourriture dans le monde extérieur; chacune se nourrit du travail des autres, et l'on peut dire en général qu'elle travaille plus pour les autres que pour elle-même. Chacune a sa raison d'être dans le tout et ne se conçoit pas dans l'isolement. Conçoit-on par exemple une cellule nerveuse en dehors du cerveau ou du système nerveux?

\*  
\*  
\*

On voit maintenant la nature et le rôle du principe vital dans l'organisme. Force simple et une, non localisée dans telle ou telle partie, mais pénétrant cha-

cune de sa vertu intime pour constituer une communauté, source première en même temps que lien de toutes les énergies secondaires, le principe vital préside à tous les mouvements et les dirige tous vers une fin supérieure, qui est le bien général de l'individu. Otez à l'organisme social l'autorité centrale dirigeante, il ne reste plus que des unités éparses, que nulle volonté commune ne relie entre elles ; il ne reste plus que le nombre, et le nombre, a dit Lacordaire, est anarchie. Otez à l'organisme matériel le principe supérieur qui retient les diverses cellules dans le tout et les oblige de travailler au bien commun, c'en est fait de l'être vivant ; il perd l'être en même temps que l'unité. La comparaison est du Docteur angélique. « Si naturale est homini quòd in societate multòrum vivat, necesse est in hominibus esse per quod multitudo regatur. Multis enim existentibus hominibus, et unoquoque id quod est sibi congruum providente, multitudo in diversa dispergeretur, nisi etiam esset aliquis de eo quod ad bonum multitudinis pertinet curam habens ; sicut et corpus hominis et cujuslibet animalis deflueret, nisi esset aliqua vis regitiva communis in corpore, quæ ad bonum commune omnium membrorum intenderet (1). »

\*  
\*\*

On fait à notre théorie une objection très spécieuse : c'est la *divisibilité* de l'être vivant. Vulpian l'expose en ces termes : « Le principe vital, cette force une, était divisible chez ces animaux (inférieurs). Mais,

(1) *De Regim. princip.*, l. I, c. 1.

pour nous, dire que le principe vital est divisible, c'est dire qu'il n'existe pas (1). »

Certains auteurs, M. Bouillet entre autres, sont tout disposés à faire des concessions sur la question de l'unité dans les vivants d'un ordre inférieur ; seulement ils nient qu'on ait pour cela le droit d'étendre l'objection à l'espèce tout entière (2).

Suivant nous, bien que, dans les organismes inférieurs, l'unité soit moins profonde et la vie locale plus développée, elle se révèle cependant à des signes incontestables, et l'objection de la divisibilité ne lui porte aucune atteinte réelle.

On peut faire à cette objection deux réponses différentes. La première, qui est celle de plusieurs auteurs scolastiques, consiste à dire que le principe vital, pour être simple et indivisible de sa nature, n'en est pas moins sujet, *accidentellement*, aux diverses vicissitudes qui peuvent affecter la matière à laquelle il est attaché et dont il partage le sort. Saint Thomas ne dit-il pas de ces formes inférieures qu'elles ont quelque chose de matériel : *Omne illud cujus esse est in materiâ, oportet esse materiale* (3) ; — *Quorum (formarum) esse est per hoc quòd insunt ma-*

(1) *Leçons sur la physiologie.*

(2) Le P. Lepidi adhère à cette opinion. « Quævis pars (corporis) habet animam distinctam ab animâ alterius partis, ita ut quodlibet horum animalium non sit nisi una quædam catena plurium animalium : quot annuli in lumbricis, quot gemmæ erumpentes in hydris, tot animalia. »

(3) *Cont. gent.*, l. II, c. LVI. — Aristote avait dit dans le même sens : « Rectè sentiunt quibus videtur principium vitæ neque esse sine corpore, neque esse corpus aliquod. » *De Animâ*, l. II, c. II, § 14.

teriæ (1)? Quoi d'étonnant, si la division qui atteint directement la matière étendue, atteint indirectement et accidentellement le principe vital coexistant à cette même étendue? Ainsi raisonnent Scot (2), Durand de Saint-Pourçain (3) et Suarez (4). Saint Augustin avait dit avant eux : *Animam per seipsam nullo modo, sed tamen per corpus posse partiri* (5).

Une autre réponse, qui aurait nos préférences, peut être donnée au nom de saint Bonaventure et de saint Thomas. Elle n'admet pas que la division de la matière entraîne la division, même accidentelle, du principe vital, conformément à ce principe du Docteur angélique : *Quod est simplex est indivisum et actu et potentia* (6); mais elle suppose que cette division, en produisant plusieurs organismes distincts et affranchis les uns des autres, donne naissance, par une sorte de génération, à plusieurs âmes distinctes qui se trouvaient *en puissance* dans l'organisme primitif. Cette génération secondaire aurait quelque chose d'analogue à la génération proprement dite, où, comme nous l'avons vu déjà, la cellule primitive, en se fractionnant, produit un certain nombre de cellules dérivées.

Dans ces organismes rudimentaires dont toutes les parties se ressemblent, chaque partie est apte à former

(1) *Ibid.*, c. XL.

(2) *In I Sent.*, dist. 44, q. 1, n° 1.

(3) *In I Sent.*, dist. 8, p. 2 a. q. 3, a. 10.

(4) *Disp. metaph.*, disp. XV, sect. 10, n° 32, et *De Animâ*, l. I, c. II, n° 32.

(5) *De quantitate anim.*, c. XXXII, n° 68.

(6) 1a, q. XI, a. 1, c.

un tout, et conséquemment à posséder une âme distincte. Une âme nouvelle est donc tirée de la matière où elle était en puissance dès que la division a donné naissance à un nouvel individu matériel.

Au reste, voici les propres paroles du Docteur séraphique et du Docteur angélique : *Quia corpus annulosum est modicæ organisationis et quasi consimilis in partibus et in toto; ideo, in qualibet sui parte est anima in proximâ dispositione ad hoc quòd sit in actu, et ideo, factâ divisione, subito inducitur forma* (1). — *In animalibus quæ decisa vivunt, est una anima in actu, et multæ in potentia; per decisionem autem reducuntur in actum multitudinis, sicut contingit in omnibus formis quæ habent extensionem in materiâ* (2).

\*

\*\*

Telle est la doctrine thomiste sur la nature de la vie et du principe vital. Cette doctrine renferme, suivant nous, plusieurs avantages très précieux.

1° Elle fait bien connaître ce qu'il y a de commun à tous les vivants, à savoir la spontanéité, qui se traduit principalement par la génération.

2° Elle élève la plante aussi haut que possible, tout en la séparant de l'animal par des caractères essentiels; car, dans la plante, la spontanéité est *inconsciente* et l'évolution a lieu en vertu d'une simple im-

(1) *In II Sent.*, dist. XV, a. 1, q. 1, ad. arg.

(2) *Qq. disp. de spiritual. creat.*, a. 4, c. — Aristote avait dit aussi : « Necessè est ut anima vegetatrix actu simplex sit, potentia verò multiplex; item de animâ sensitivâ. » (*De Juventute*, c. II, § 7.)

pulsion de la nature, tandis que l'animal s'avance vers un but connu de lui, et se dirige lui-même en vertu de sa propre connaissance, comme parle saint Thomas : « Il y a des êtres qui se meuvent eux-mêmes, mais qui tiennent de la nature et l'impulsion qui les pousse à agir et le but qui les attire. Ils se bornent à exécuter un mouvement dont la direction est entre les mains de la cause première. Les plantes se meuvent de cette sorte. — Il est des êtres plus parfaits qui ne se bornent pas à exécuter un mouvement, mais qui ont en eux-mêmes, ou plutôt qui découvrent par leur activité propre l'image destinée à les diriger vers le but. Et voilà précisément ce qui caractérise l'animal, qui se meut lui-même, non pas en vertu d'une impulsion de la nature, mais en vertu de la connaissance sensible. Aussi les animaux ont-ils un mouvement d'autant plus autonome qu'ils jouissent d'une sensibilité plus parfaite (1). »

(1) « Inveniuntur quædam quæ movent seipsa, non habito respectu ad formam vel finem quæ inest eis a naturâ, sed solum quantum ad executionem motûs; sed forma per quam agunt, et finis propter quem agunt, determinantur eis a naturâ. Et hujusmodi sunt plantæ... Quædam verò ulterius movent seipsa, non solum habito respectu ad executionem motûs, sed etiam quantum ad formam quæ est principium motûs, quam per se acquirunt. Et hujusmodi sunt animalia, quorum motûs principium est forma non a naturâ indita, sed per sensum accepta. Unde quantum perfectiorem sensum habent, tantò perfectius movent seipsa. Nam ea quæ non habent nisi sensum tactûs, movent solum seipsa motu dilatationis et constrictionis, ut ostrea, parum excedentia motum plantæ. Quæ verò habent virtutem sensitivam perfectam, non solum ad cognoscendum conjuncta et tangentia, sed etiam ad cognoscendum distantia, movent seipsa in remotum motu processivo. » (1<sup>a</sup>, q. XVIII, a. 3, c.)

3° La doctrine que nous venons d'exposer fournit une notion assez précise de la vie, et elle montre très bien son irréductibilité absolue aux forces physiques, bien qu'elle l'unisse très étroitement à la matière et à l'organisme. Sous ce rapport, elle fournit un solide appui au spiritualisme, et met une barrière infranchissable entre le végétal et le minéral; car s'il est constant que le végétal possède la spontanéité, il n'est pas moins constant que le minéral, être mécanique et rigide, en est tout à fait dépourvu.

4° Elle fournit deux preuves excellentes en faveur de l'existence de Dieu : l'une tirée de l'irréductibilité même de la vie à la matière brute, ce qui suppose, à l'origine de la vie, une intervention spéciale du Créateur; l'autre déjà insinuée par nous et tirée de l'idée directrice qui gouverne la plante, nous oblige de chercher en dehors et au-dessus d'elle celui qui la dirige d'une façon si douce et en même temps si régulière et si invariable.

« La nature, a dit saint Thomas dans un langage élevé, n'est pas autre chose que l'idée du divin artiste gravée dans les êtres et sous l'impulsion de laquelle ils se meuvent eux-mêmes vers une fin précise, comme il arriverait si le constructeur d'un navire savait donner aux pièces de bois le secret de se placer elles-mêmes dans l'ordre voulu pour former un navire (1). »

(1) « Unde patet quòd natura nihil est aliud quàm ratio eujusdam artis, scilicet divinæ, indita rebus, quâ ipsæ res moventur ad finem determinatum; sicut si artifex factor navis posset lignis tribuere quòd ex seipsis moverentur ad navis formam inducendam. » (In Phys., l. II, lect. 14<sup>a</sup>.)